

L'écureuil



MARCILLY LE CHATEL

JUIN 2014

MAIRIE - INFOS

Depuis plusieurs semaines, une nouvelle équipe municipale s'affaire à la gestion de la commune. Une équipe au service des habitants de Marcilly le Châtel. Chaque membre de l'équipe apporte ses compétences afin de faire avancer les différents dossiers. La représentation des élus dans différentes instances et commissions est faite. Voirie, chemins de randonnée, Communauté de Communes du Pays d'Astrée, école... sont donc les sujets pour lesquels vos élus ont commencé à travailler.

N'hésitez pas à rencontrer l'élue de votre quartier qui se tient à votre écoute et aussi à votre disposition pour vous informer des décisions et projets en cours et à venir. Afin de faire connaissance voici une présentation de l'équipe municipale.



Odile DERUE MOLLE
1er adjoint.

Commissions : finances, école, personnel.
Quartier : Puy Granet



Alexis CHARLIN
2ème adjoint.

Commissions : voirie, appels d'offres, chemins de randonnée, eaux et assainissement, Syndicat Intercommunal du Forez, Responsable de la salle des fêtes.
Quartier : Labarin



Thierry GOUBY
Maire de la commune et 1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée.
Quartier : Puy Granet.



Gautier GRANGEON
3ème adjoint.

Commissions : AVAP, fleurissement, chemins de randonnée.
Quartier : Rézinet.



Adeline ELICOT
4ème adjoint et conseiller communautaire.

Commissions : eaux et assainissement, voirie, CCAS, communication. Déléguée titulaire au SYMILAV. Déléguée suppléante au Syndicat de la Bombarde.
Quartier : Le Gipon.

Les 9 conseillers municipaux :



Marie-Claude MASSACRIER

Commissions : appels d'offre, CCAS, eaux et assainissement, fleurissement, personnel, Syndicat Intercommunal du Forez, voirie. Personne référente concernant le pôle Défense (Journée d'Appel pour la Défense). Déléguée suppléante au Syndicat de la Bombarde.
Quartier : Le Pavé.



Danie PERRIN

Conseiller communautaire.
Commissions : AVAP, fleurissement. Personne référente pour le Pôle Petite Enfance.
Quartier : Puy Granet



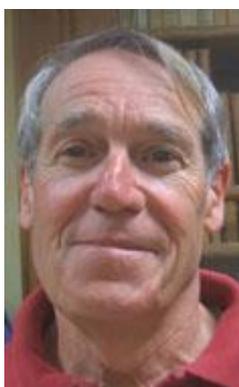
Emmanuel CREMONESE

Conseiller communautaire suppléant.
Fait partie de la commission de l'AVAP. Délégué titulaire au SIEL. Personne référente concernant la mémoire des disparus de la guerre de 14-18 (commémoration du centenaire).
Quartier : Les Rameys.



Denis BREJON

Délégué au Conseil d'École.
Commissions : école, CCAS, communication, chemins de randonnée.
Quartier : Vieux Bourg.



Christian PLAGNE

Commissions : appels d'offre, chemins de randonnée, eaux et assainissement, finances, voirie. Délégué titulaire au Syndicat de la Bombarde.
Quartier : Puy Granet.



Christiane HOCH

Commissions : finances, chemins de randonnée, fleurissement.
Quartier : Maure.



Damien GAGNIERE

Commissions : école, personnel, appels d'offre, communication. Délégué suppléant au SIEL.
Quartier : Corbes.



Régine COHAS

Commissions : CCAS, eaux et assainissement, école. Déléguée titulaire au Syndicat de la Bombarde. Déléguée suppléante au SYMILAV.
Quartier : Le Bourg.



Sandrine SEFERIAN

Commissions : école, communication, fleurissement, AVAP.
Quartier : Puy Granet.

AVAP : Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

SIEL : Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Loire

SYMILAV : Syndicat mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

La réforme des rythmes scolaires attendait l'équipe dès sa prise de fonction. Une commission est au travail afin de proposer une solution qui réponde à la prise en compte des nouveaux rythmes d'apprentissage plus adaptés à l'enfant et à une gestion d'activités péri scolaires, le tout avec des contraintes budgétaires et de service aux familles. Une équation pas simple à résoudre !

Souhaitons que la proposition faite aux familles réponde au mieux à ces besoins. Il me semble que suite à la proposition présentée aux familles, au personnel municipal et à l'équipe enseignante, il ne reste plus qu'un peu de bonne volonté pour que la mise en route dès la rentrée scolaire soit une réussite.

Thierry Gouby

Planning de la rentrée scolaire 2014

Planning hebdomadaire Rythmes scolaires Marcilly le Châtel 2014/2015

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45 – 8h20	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h20 – 11h30	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11h30 – 13h20	Repas	Repas	11h30 – 12h30 Garderie	Repas	Repas
13h20 – 15h45	Ecole	Ecole		Ecole	Ecole
15h45 - 16h45	Ateliers / Accueil libre	Ateliers / Accueil libre		Ateliers / Accueil libre	Garderie
16h45 – 18h00	Garderie	Garderie		Garderie	

Horaires bloqués Horaires ajustables Tarif à l'heure Forfait

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la commune est amenée à repenser son dispositif d'accueil des enfants après le temps scolaire : il y aura toujours une garderie le matin et le soir et des ateliers seront proposés après 15h45.

Comme présenté lors de la réunion publique du 24 juin 2014, la municipalité organisera 4 ateliers le lundi, le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h45 et un accueil libre si vous souhaitez récupérer votre enfant avant 16h45. Le vendredi, seule une garderie sera assurée à partir de 15h45 jusqu'à 18h00.

Un forfait annuel de 30€ (par enfant) sera à régler pour avoir accès aux activités. Les inscriptions se font pour une période de vacances à vacances.

Le transport du soir sera à 16h45, après les activités.

Vous pourrez trouver sur le site internet de la commune <http://www.marcilly-le-chatel.fr> plus d'informations.

RAMASSAGE TEXTILES DE TERRE DES HOMMES FRANCE

La Délégation Terre des Hommes de la Loire remercie chaleureusement tous les habitants de Marcilly-le-Châtel qui ont pris le temps de trier et d'apporter leurs textiles usagés.

Ce geste généreux et solidaire permet à l'association de récolter des fonds pour soutenir des programmes de développement en Afrique, Asie et Amérique latine et de lutter plus particulièrement contre les graves violations des droits humains dont sont victimes les enfants contraints de fuir leur pays en raison de la guerre ou de la misère.

Pour rappel, une benne de collecte textiles et chaussures est installée aux abords de la salle des fêtes.

DETECTEURS DE FUMEE OBLIGATOIRES DANS LES LOGEMENTS : QUELLE INSTALLATION AVANT LE 9 MARS 2015 ?

Pour lutter contre les incendies d'habitation qui sont la cause de 400 à 500 décès par an et des milliers d'intoxications graves, la loi rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumées dans toutes les habitations avant le 9 mars 2015, les DAAF (Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumées).

Il s'agit d'un petit appareil fonctionnant à piles, facile à poser, il alerte les occupants d'un début d'incendie par un signal sonore très puissant. Il permet ainsi de donner l'alerte, d'évacuer et de sauver des vies.

C'est l'occupant, propriétaire ou locataire, qui devra l'installer et l'entretenir. Il faudra en installer au moins un par niveau de l'habitation, de préférence au plafond du dégagement d'accès aux chambres. Il ne faut pas l'installer dans la cuisine et la salle de bains car il pourrait déclencher par les buées.

Le prix est de 15 à 20 euros, suivant la qualité et les piles utilisées ; la durée d'utilisation varie 1 an pour les piles saline ou alcaline à 5 ans pour les piles lithium, il est préférable d'utiliser les piles lithium. Un signal alerte lorsque les piles sont à changer.

Attention, il faut s'équiper d'un appareil sûr et fiable qui détecte les départs de feu à temps, l'appareil doit être conforme à la norme EN 14-604.

Voir les tests comparatifs sur les sites internet.

FLEURIR MARCILLY

Concours « Fleurir Marcilly »

Afin d'inciter les habitants de Marcilly à fleurir maisons, jardins et balcons et d'améliorer ainsi notre cadre de vie, le Conseil Municipal organise, cette année encore, un concours.

Un jury, composé d'élus, arpentera début août, les rues de la commune.

Les 20 maisons les plus fleuries seront récompensées d'un bon d'achat de 25 € chez Xavier Tiron Horticulture à Marcoux.

La remise des prix se fera à l'occasion des vœux du Maire début janvier 2015.

NB : Pour être sélectionné, le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.

Fleurir la Loire

Chaque année, le Conseil Général de la Loire organise un concours de fleurissement.

En 2013, Marcilly le Châtel a obtenu le 4^{ème} prix sur 25 inscrits, dans la catégorie des communes de 1000 à 2000 habitants.



MARCILLY LE CHATEL VILLAGE ETOILE 2* !!!

Vendredi 6 juin l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) remettait à la commune de Marcilly le diplôme « Village étoilé » ; Ce fut l'occasion de réunir l'équipe municipale actuelle et l'ancienne équipe à l'origine du projet !

Le temps d'éclairage, le nombre de lampadaires, leur puissance et leur forme... permettent de classer les villages étoilés. Le village de Marcilly dont l'éclairage public est éteint de 23 heures à 6 heures s'est vu attribué 2 étoiles sur 5.

107 communes sur la Loire se sont ainsi engagées à réduire leur pollution nocturne et à offrir un ciel de belle qualité aux observateurs des astres.

L'ANPCEN informe que « la suppression des nuisances lumineuses a démontré que les véhicules diminuent leur vitesse de 20km/h selon la gendarmerie, que les cambriolages s'effectuent toujours à 80% la journée et que la faune se réapproprie certaines zones» sans oublier «le volet économique qui est non négligeable pour une commune» !



LE TRAITEMENT DES EAUX USEES SUR LA COMMUNE

Le système d'assainissement de notre commune est composé du réseau et de 3 stations d'épurations :

Station de CORBES : Filtre planté de roseaux

La capacité de traitement de cette station est de 500 EH. Le milieu récepteur est le Félines.

La filière de traitement est composée : d'un poste de relevage avec dégrillage, d'un premier étage de lit planté de roseaux, d'un second poste de relèvement, d'un second étage de lit planté de roseaux et pour finir du canal de sortie permettant le contrôle hydraulique fait par les services du Conseil Général.



Station du Bourg : Lagunage

La capacité de cette station est de 430 EH. Le milieu récepteur est le Drugent.

La filière de traitement est composée : d'un dégrillage manuel, de 3 lagunes successives puis de la canalisation de rejet en rivière.



Station de Say : Filtre à sable

La capacité de cette station est de 100 EH. Le milieu récepteur est le Félines.

La filière de traitement est composée : d'une fosse déboureur, d'une fosse avec filtre pouzzolane, un ouvrage de bâchée puis de répartition, d'un filtre à sable et d'un canal avant rejet au cours d'eau.



Ces trois installations sont suivies et entretenues par les agents communaux et régulièrement suivies par les services de la MAGE du Conseil Général.

EH signifie Equivalent Habitant. C'est la valeur donnée en termes de quantité de pollution en g/j pour 1 habitant. Ce chiffre est tiré d'une moyenne européenne et sert à définir la capacité d'une installation.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

Commémoration du 8 mai 2014



Cette année est l'anniversaire de deux événements majeurs dans notre histoire nationale que sont les deux guerres mondiales :

* Le 70^{ème} anniversaire du débarquement des troupes Alliées en Normandie venues libérer la France de l'occupation allemande.

* Et le 100^{ème} anniversaire du déclenchement de la Grande Guerre 14/18, en effet le 3 août 1914 l'Allemagne déclare la guerre à la France et à la Belgique, le 4 août le [Royaume-Uni](#) déclare la guerre à l'Allemagne.

Pendant quatre longues et terribles années la France avec les Alliés à ses côtés, les troupes Américaines arriveront en 1917, résisteront au prix d'immenses sacrifices en vies humaines dans une tragique guerre de tranchées.

La difficile victoire du 11 novembre 1918 sauvera notre République et nos valeurs : la démocratie et la liberté, elle ramènera l'Alsace et la Lorraine au sein du territoire national.

La France et nos villages portent encore aujourd'hui, les conséquences de la perte de millions d'hommes et de femmes.

A Marcilly le Châtel, 43 Soldats de la Grande Guerre ne sont pas revenus, leurs noms sont gravés sur le Monument aux Morts et sont honorés chaque année.

Cette année 2014 et les trois suivantes, jusqu'en 2018 la Municipalité de Marcilly le Châtel entend honorer particulièrement leur mémoire, avec la participation des enfants de l'école, des jeunes du village et des familles.

Aussi, nous faisons appel à toutes les familles marcilloises qui ont un aïeul mort pour la France ou ayant participé à la Grande Guerre, afin de rechercher avec elles, une manière solennelle de commémorer ce centenaire.



FICHE REPONSE à retourner en Mairie

NOM

Prénom

Adresse

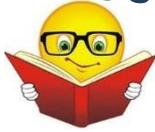
Tél

Mail

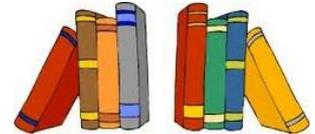
Souhaite participer à la préparation des cérémonies de commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

FAMILLES RURALES

Familles
rurales
Vivre mieux !



BIBLIOTHEQUE



Nous vous rappelons que la bibliothèque de Marcilly est à votre disposition, que le prêt est gratuit.

Nous vous rappelons aussi que la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 14h30 à 17h en juillet et en août. Pas de permanence le vendredi et le samedi.

Bonnes vacances

DON DU SANG

Le prochain don du sang est prévu *le 23 juin 2014 de 16h à 19h.*

Il y en aura un aussi le *20 octobre 2014 de 16h à 19h*

Merci de noter les dates et de venir nombreux car l'EFS (Etablissement Français du Sang) lance de nombreux appels aux dons, on manque de donneurs.

YOGA A MARCILLY

A partir de septembre l'AFR vous proposera des cours de yoga le lundi soir.

Cours d'essai le *8 septembre à 20h20.*

Renseignements auprès de Jeanne Faure au 04 77 24 35 30.

ZUMBA

A partir de septembre 2014, l'association Familles Rurales vous proposera des cours de zumba à Marcilly. Ils se dérouleront le lundi soir.

Renseignements et préinscriptions auprès de Blandine CAMPOY 04 77 24 10 19



CENTRE DE LOISIRS 2014

Du 7 juillet au 25 juillet 2014, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis pour de nouvelles aventures, à la salle polyvalente de Marcoux.

Ils vont vivre **une première semaine** « Tout et son contraire » avec au menu : fresque sens dessus dessous, chansons d'hier et d'aujourd'hui, Cluedo géant, Casino royal ...

La sortie de la semaine se fera à Montbrison : journée piscine et cinéma.



La deuxième semaine sera « Olympique ».



Au programme : sport, thèque, babyfoot, confection de drapeaux, médailles, et anneaux olympiques.



La semaine sera clôturée par une journée sportive aux Acrobates dans le Pilat.



Enfin, **la troisième semaine** sera l'occasion de préparer un grand spectacle de cabaret avec danse, magie, chants, acrobaties, sketches ... Mais aussi au programme : « Mille bornes » géant, cuisine, Flash mob.



La sortie de fin de semaine est prévue au Jardin des Couleurs à Essertines en Donzy.

Deux séjours sont également organisés :



- **Séjour « Prends l'air » (pour les 8/12 ans) du 28 au 31 juillet à Usson en Forez** : cheval, tennis, après-midi pêche et découverte d'une ferme, baignade, city park ...



- **Séjour « J'M les jeux » (pour les 11/13 ans) à la Talaudière, du 15 au 18 juillet** : découverte de : tchoukball, kin-ball, football gaélique.

Jeux de société : jeux de stratégie, jeux de rôle.



Inscriptions : jeudi 19 juin à 19 heures à la salle des fêtes de Marcilly

Renseignements : Sophie MOULIN : 04 77 24 03 91

Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17



MARCHE DES VENDANGES



La marche des vendanges aura lieu **le dimanche 14 septembre 2014**.

4 circuits sont proposés et une nouveauté cette année : une collation chaude à l'arrivée ! (avec sac bardin chaud, une pomme de terre et sarasson)

Cette manifestation nécessite une grande organisation et de nombreux bénévoles sur plusieurs jours !

Un grand merci à toutes les personnes présentes en 2013 qui ont contribué au bon déroulement de cette journée malgré le temps on ne peut plus maussade...

Si vous avez envie de nous rejoindre cette année vous êtes les bienvenus : confection des pâtés aux pommes le vendredi 12, installation le samedi 13 et bien sûr le dimanche (accueil, relais, collation, parkings, rangement...)

Merci de vous faire connaître auprès de : Jeanne Faure : 06 17 51 39 47

Denis Brejon : 06 82 43 70 51

STAGE ESCALADE

Il a eu lieu sur trois après-midis les 28, 29 et 30 avril dernier et a réuni huit enfants de huit à douze ans.

Il s'agissait d'un stage d'initiation en extérieur, sur un rocher différent pour chaque après-midi (Montbrison, St Georges en Couzan, Chalmazel), formule permettant une progression.

Le stage s'est déroulé dans une bonne ambiance, les parents accompagnateurs "assurant" les enfants sous la surveillance vigilante de Jean-Luc Touly, le moniteur, ceci permettant aux enfants de "s'attaquer" à plusieurs voies sans trop d'attente.

Les enfants ont également pu apprendre quelques nœuds de base, utiles à l'escalade.

La météo, bien qu'un peu menaçante, a néanmoins permis à ces séances en plein air de se dérouler dans leur intégralité.

Une activité qui sera probablement reconduite l'année prochaine.



MODERN'JAZZ

Les cours de danse Modern'jazz se sont terminés le 7 juin 2014 avec le spectacle de fin d'année.



Les inscriptions pour l'année prochaine auront lieu le **vendredi 19 septembre** lors de l'assemblée générale des Familles Rurales.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi de 14H à 20h30 à la salle des fêtes de Marcilly-le-Châtel. Les élèves sont pris à partir de l'année 2009 (5 ans).

Début des cours le mercredi 24 septembre 2014.

Renseignements : Sandrine SEFERIAN : 04 77 97 53 21
Blandine CAMPOY : 04 77 24 10 19

SOLUTIONS DES JEUX

1. Losange marcillois

I – LI – LIE- - LIRE – LUIRE – TUILER – LUTERAI – TAILLEUR – TREUILLAI – LA TUILERIE – TIRAILLEE – ETRILLAI – TAILLER – ALITER – ETIRA – RAIE – IRE – RI – R (air)

2. Remue-ménages

Si 8 poules pondent 8 œufs en 8 jours, 4 poules pondront $8 : 2 = 4$ œufs en 8 jours et en 4 jours 2 fois moins soit $4 : 2 = 2$ œufs.

3. Anagrammes

MAURE – CORBINES – LE PAVE – CHABET – FELINES – PICHON

4. A tue-tête

Je suis la lettre N.

5. Enigme

La bouteille vaut 10,5 € et le bouchon 0,5 €.

6. Village Conseil

Réponse : 5

Club des Aînés Ruraux

Il pratique diverses activités :

- *Marche* tous les lundis (petite marche et grande marche en alternance).



- *Maintien en forme* une fois par semaine.



- *Réunions mensuelles* : le deuxième et le dernier jeudi du mois dans la salle des fêtes pour les activités (belote, loto, scrabble, parties de boules l'été).



L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 30 janvier 2014 à la salle des fêtes et a été suivie d'un repas à 12h.

Au cours de cette assemblée un compte-rendu financier a été donné ainsi que le programme des manifestations à venir :

- *une rencontre inter-club le 10 juin*

- *Participation à des inter-clubs*

- *Une sortie par mois ; voici les prochaines*

* *Jeudi 31 juillet : Lyon : Croisière sur la Saône*

* *Jeudi 25 septembre Repas grenouilles à l'auberge «Les Faux»*

* *Dimanche 12 octobre : Thé dansant (Prat)*

* *Jeudi 18 décembre : Repas de Noël à la Sauzée*

Le bureau est constitué ainsi :

<i>Présidente :</i>	Alice BASSET (tel : 04 77 76 17 64)
<i>Secrétaire:</i>	Marinette CHAZAL
<i>Trésorier :</i>	Pierre BAROU
<i>Membres du bureau:</i>	Maurice FAUCOUP – Thérèse FAUCOUP Pierre BACHELARD – Philippe TAMET Lucette CHAZAL – Christiane THEVENON

Groupe Vocal

RETROSPECTIVES

Le 14 mars c'était notre 12^{ème} Rencontre Musicale à l'église Saint Cyr. Nous avons reçu « Les Merles Moqueurs » de St Bonnet le Courreau et « Chœur d'Etang » de Savigneux

Le 12 avril avait lieu notre traditionnel repas auquel sont conviés les conjoints et enfants. Cette année 9 choristes fêtaient leurs 70 ans. Encore une fois, les choristes ont montré qu'ils maîtrisaient autant l'art culinaire que le chant choral. Et si le repas était prévu à midi, il restait autant à manger pour le soir pour le plus grand plaisir de tous.

Ce fut une bonne journée amicale qui reflète bien l'esprit du Groupe Vocal.

Le 13 avril nous avons participé à la journée des artistes à Marols. Nous avons chanté 2 fois dans l'église au cours de l'après-midi. Nous remercions les organisateurs pour l'accueil sympathique qu'ils nous avaient réservé.



Le 26 avril nous avons participé à une rencontre chorale au profit de l'association « Courir pour guérir ».

CALENDRIER DES PROCHAINES REPETITIONS

REPRISE DES REPETITIONS : Le vendredi 12 Septembre à 20h30, salle d'évolution de l'école.

Ne pas oublier sa chaise. Une cotisation de 10 € est demandée pour l'année.

12 septembre	19 septembre	26 septembre	3 octobre	10 octobre
17 octobre	7 novembre	14 novembre	21 novembre	28 novembre
5 décembre	12 décembre	19 décembre	9 janvier	16 janvier
30 janvier	6 février	27 février	6 mars	13 mars
20 mars	27 mars	3 avril	jeudi 9 avril	

DATE IMPORTANTE A RETENIR

Vendredi 10 avril 2015 : 13^{ème} Rencontre musicale à l'église St Cyr à 20h30.



Comité des fêtes

FETE PATRONALE

18, 19 et 20 JUILLET 2014

Samedi 12 juillet

Pour cette année, le Comité des Fêtes va anticiper certaines tournées de brioches le samedi 12 juillet, pour satisfaire au maximum les villageois.

Vendredi 18 juillet

A 18h : Concours de pétanque



Samedi 19 juillet

Toute la journée vente de brioches par les classards

A partir de 14h jeux inter villages

A 21h30 : ZUMBA Géante



Suivie du Bal des jeunes avec HELIOS (gratuit)

Dimanche 20 juillet

A partir de 11h00

Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après-midi.

11h30

Vin d'honneur offert par la mairie

A 15h30

Défilé de chars de différents hameaux

A 17h00

Spectacle ... « Les Fourinats du Vimont

A 20h00

Repas : Paella ou Fourmiflette

Repas enfants

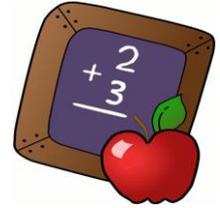
A 22h00

Feu d'artifice (offert par la mairie) suivi du Bal des familles (gratuit), bal musette





SOU DES ÉCOLES



La soirée théâtre organisée le samedi 5 avril avec la troupe des Amuse-Gueules a rencontré un franc succès. Près de 200 personnes ont assisté à cette soirée enjouée et pleine de rire.



Cette soirée ainsi que les autres manifestations ont permis de financer les projets des différentes classes de l'école dont la sortie de fin d'année de toutes les classes le vendredi 30 mai 2014.

Le Sou des écoles a organisé un lâcher de ballons le dernier jour de l'école et la remise du cadeau de départ des CM2 vers une nouvelle étape dans leur scolarité : le collège.



Le Sou fait un appel à tous les parents qui souhaitent le rejoindre l'année prochaine. Le bureau va être en partie renouvelé. Le Sou des écoles est important pour la vie dans l'école et le lien entre les familles, tout le monde peut contribuer de près ou de loin à son fonctionnement.

L'Assemblée Générale du Sou aura lieu le ***vendredi 19 septembre 2014*** à la cantine de l'école.

A bientôt

Le bureau du Sou des écoles

S.C.I Ste Anne

Association ADAMAS

RAPPEL HISTORIQUE

Dans l'histoire contemporaine du château Ste Anne, cette année 2014 est à retenir car elle est marquée par un nouvel événement. Après une longue période d'abandon suite à la destruction (XVIIème) voulue par Richelieu pour mettre fin à la puissance des seigneurs féodaux, le site volcanique de Marcilly le Châtel, siège d'une possession des comtes du Forez avait vu s'édifier sur ses ruines, fin XIXème, une nouvelle construction dotée de remparts, tours, chapelle...réalisation du rêve d'un mécène épris du lieu : Hippolyte de Sauzée.

Au siècle suivant, le XXème, l'édifice était de nouveau démantelé à la fois par les interventions humaines et les intempéries. Propriété des hospices civils de St Etienne puis dans les années 40 de la famille Brun il est confié en 1968 à la S.C.I. Ste Anne.

Avec un capital d'origine inchangé de 10 000 francs soit 1 524,49 euros réparti à raison de 50 parts correspondant à l'apport de son bien par le propriétaire et 50 autres acquises par 45 porteurs la S.C.I. s'est donnée pour objet la sauvegarde et la restauration du château. Elle est accompagnée dans son dessein par l'Association Adamas ouverte aux porteurs de parts et à tout adhérent intéressé par l'objet ci-dessus, 70 à ce jour.

Fin décembre 1987 la S.C.I. a loué le site (environ 5ha) à Pierre et Claudine Degaret qui y ont implanté la Volerie du Forez et présenté depuis plus de 25 ans un spectacle apprécié de haut vol d'une quarantaine de rapaces hôtes des lieux. Entretien et aménagements sont assurés en collaboration entre les parties. Derniers chantiers cet hiver des travailleurs bénévoles : reprise de remparts, reconstruction d'un mur effondré, travaux pour assainissement. Appel à entreprises pour gros travaux financés par affectation des ressources.

Au 1^{er} janvier 2014, approuvé par les assemblées générales des 28/9/2013 et 29/3/2014, le bail en cours jusqu'au 31/12/2014 a été repris par la S.A.S.Volerie du Forez présidée par Stéphane Meyer .



Du nouveau, du renouveau :

A la réouverture, le 6 avril 2014, les premiers visiteurs de l'année ont pu découvrir une animation très enrichie par de nouvelles attractions proposées à côté du spectacle de fauconnerie toujours conduit par Pierre Degaret. Stéphane Meyer y déploie ses multiples talents, saltimbanque entouré de sa petite ménagerie : cheval ânon, chiens, perruches, perroquets....

De nombreuses surprises attendent le public au cours de la découverte des coins et recoins à l'intérieur de l'enceinte.

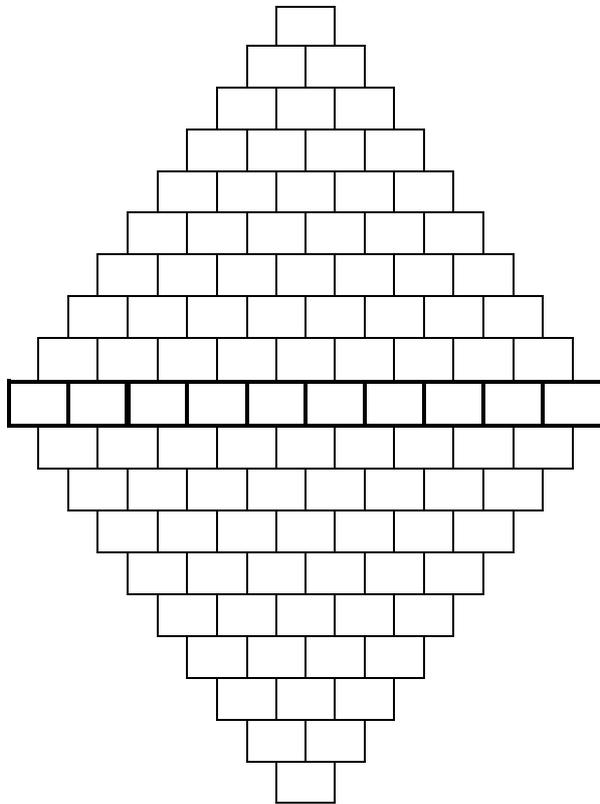
Bavards ou non, venez vous initier au psittacisme! Démonstration au cours d'exercices par les pratiquants. Après cela vous n'aurez cesse de répéter autour de vous l'invitation à venir et revenir à la VOLERIE DU FOREZ.



LES JEUX DE L'ECUREUIL par Robert DURIS

1. Losange marcillois

En commençant en haut puis en bas, répondre aux définitions en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent jusqu'au mot central (**quartier de Marcilly en 2 mots**)



3^{ème} voyelle de l'alphabet

Mesure chinoise

Fond de bouteille

Monnaie italienne

Briller

Recouvrir un toit

Boucharai avec du lut

Fabricant d'habit

Tirai vers le haut

Quartier d'ICI (2 mots)

Sollicitée de divers côtés

Malmenai fortement

Couper

Faire garder le lit

Allongea

Poisson plat

Vieille colère

Participe joyeux

Certains n'en manquent pas (phon.)

2. Remue-méninges

8 poules pondent 8 œufs en 8 jours. Combien d'œufs pondent 4 poules en 4 jours ?

3. Anagrammes Marcilloises

Trouver les anagrammes des mots ci-dessous ; des quartiers de Marcilly apparaîtront.

REMUA

BECHAT

BICORNES

ENFILES

L'EPAVE

CHOPIN

4. A tue-tête

Je suis dans l'étang et au fond du jardin. Je commence la nuit et finis le matin. Qui suis-je ?

5. Casse-tête

Une bouteille et un bouchon valent 11 €. La bouteille en vaut 10 de plus que le bouchon. Combien vaut la bouteille et combien vaut le bouchon ? (aide : la réponse est sous vos yeux !)

6. Villages Conseil

Dans un Conseil Municipal composé de 15 membres il y a :

1 conseillère de – de 30 ans, 1 conseiller de + de 70 ans, le Maire qui a 50 ans, les 40/50 ans sont 2, les 30/40 et les 60/70 ans sont le même nombre.

Combien sont-ils chacun ?

DATES A RETENIR

Lundi 23 juin	Don du sang 16h à 19h salle des fêtes
Samedi 12 juillet	Début des tournées brioches par les classards
Vendredi 18 juillet	Concours de pétanque
Samedi 19 – Dimanche 20 juillet	Fête patronale
Jeudi 31 juillet	Croisière sur le Rhône Aînés Ruraux
Vendredi 12 septembre	Confection pâtés aux pommes pour la marche Reprise des répétitions Groupe Vocal 20h30 à l'école
Dimanche 14 septembre	Marche des vendanges
Vendredi 19 septembre	Assemblée Générale Familles Rurales Inscriptions modern'jazz Assemblée Générale du Sou des Ecoles
Mercredi 24 septembre	Début des cours modern'jazz
Jeudi 25 septembre	Repas grenouilles à l'auberge Les Faux
Dimanche 12 octobre	Thé dansant Aînés Ruraux
Lundi 20 octobre	Don du sang salle des fêtes
Samedi 15 novembre	Bourse aux jouets salle des fêtes
Vendredi 5 décembre	Marcilly fête St Nicolas
Jeudi 18 décembre	Repas de Noël des Aînés Ruraux à La Sauzée
Vendredi 10 avril 2015	13 ^{ème} Rencontre Musicale Groupe Vocal à l'église St Cyr